



## COMMISSION PERMANENTE DE L'ENVIRONNEMENT

assemblée du 9 avril 2002 (2<sup>e</sup> séance)

Maison du Citoyen, salle des Comités (2<sup>e</sup> étage), 25, rue Laurier

13 heures

### PROCÈS-VERBAL

#### Ouverture et constatation du quorum

La séance est ouverte à 13h00 avec quorum

Étaient présents : Thérèse Cyr, présidente de la commission  
André Levac, membre de la commission  
Denise Laferrière, membre de la commission  
Évelyne Germain, REFAP  
Nicole Desroches, CREDDO  
Carole Légaré, DSPO  
Larry Gangur, directeur, Travaux Publics et Environnement  
Larry Simpson, coordonnateur, Environnement  
Jacques Nadeau, directeur, STEGMR  
Antonio Miguel, soutien technique, laboratoire  
Frédéric Tremblay, secrétaire de la Commission

#### Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé tel que proposé (avec un varia ouvert), moyennant l'ajout d'un item « INFO-SMOG » et d'un item « Protocole de Kyoto »

#### Date de la prochaine assemblée

La 3<sup>e</sup> séance est prévue pour le 14 mai 2002 à 13h, au salon des Comités

#### Projets pilotes de modes alternatifs de collecte sélective

*Discussion :* Le STEGMR présente les détails logistiques, la vitesse d'adaptation aux nouvelles méthodes et les taux de participation (en bacs sortis et en masse recyclée) dans les projets pilotes de Gatineau (collecte sélective alternative fibres/contenants avec 2 bacs) et d'Aylmer (collecte sélective aux 2 semaines avec utilisation de sacs de plastique pour les contenants). Vu l'économie considérable en temps de collecte réalisée lors de ses projets pilotes, la vitesse d'adaptation très grande (moins d'un mois dans les 2 cas) et le maintien de la masse recyclée, le STEGMR recommande d'offrir au nouveau devis de collecte sélective la possibilité d'avoir recours à de telles techniques de collecte. La Commission soulève toutefois, même en l'absence de plainte, la possibilité que ceci soit perçu par la population comme une diminution de service.



*Recommandation :* La Commission recommande au STEGMR de produire et analyser de brefs sondages d'opinion qui seraient distribués aux participants.

### **Résumé abrégé du sondage de gestion des matières résiduelles en milieu ICI**

*Information :* Le module Environnement résume brièvement les observations et conclusions dérivées du sondage produit par EchoSondage auprès du secteur ICI. Il est entendu que ces observations seront à la base des débats à venir lors de l'élaboration du Plan de gestion des matières résiduelles.

### **Élaboration d'un projet conjoint de valorisation des matières putrescibles au CHVO**

*Discussion :* Le module environnement a rencontré des représentants du CHVO concernant la hausse de la facture d'enlèvement des ordures. Pour y pallier, il est proposé un programme conjoint de compostage des matières putrescibles de l'Hôpital. Les avantages et inconvénients d'une implication municipale à cet effet sont discutées.

*Recommandation :* La Commission recommande que le CHVO soit orienté vers Les fabricants d'Humus (pour le compostage) et les représentants de Bell Canada (qui ont un plan de gestion « 0 déchet »)

### **Intervention d'urgence au Ruisseau de la Brasserie**

*Information :* Le module environnement résume les événements récents qui ont amené le Service Bâtiments et immeubles à fermer les vannes d'accès du Ruisseau de la Brasserie pour protéger l'Écomusée, le temps de colmater une brèche dans les murs de fondation. La Commission prend bonne note de l'autorisation d'urgence du MENV, de la forte opposition du CREDDO à l'assèchement du ruisseau (une option dommageable pour l'écosystème et qui ne serait pas disponible pour un autre cours d'eau) et de l'offre d'assistance de la DSPO en cas de besoin de désinfection des locaux inondés.

### **Gestion des balayures de rue / balayage du printemps**

*Information :* La Commission prend connaissance de l'autorisation du MENV d'utiliser des points de dépôts temporaires (asphaltés et desservis par l'égout pluvial) pour les balayures de rue.

### **Utilisation de pesticides dans les parcs et terre-plein**

*Discussion :* Le module environnement présente à la Commission un aperçu de l'utilisation de pesticides dans l'entretien de terrains, parcs, arbres et plantes appartenant à la Ville. Suite aux recommandations de la Commission Cousineau d'interdire d'ici 3 ans l'utilisation de pesticides dans les espaces verts municipaux et à l'intérieur de contrats d'entretien d'espaces verts privés par des entrepreneurs, le Module propose une stratégie visant à préparer la Ville à un décret gouvernemental à cet effet.



*Recommandation :* La Commission mandate le module de préparer un projet de règlement encadrant l'utilisation de pesticides et de le faire évaluer durant l'automne. Également, le Service des opérations de terrains devrait essayer un entretien sans pesticides sur certains terrains municipaux (culturels et sportifs) dès cette année afin d'analyser l'impact sur les coûts et la main d'œuvre d'une telle gestion à l'échelle de la Ville dès 2003.

#### **Envirogat – rue de Granby, Gatineau**

*Information :* Le secteur Environnement informe la Commission de l'historique du projet Envirogat (cellules à très haute sécurité pour enfouissement de déchets spéciaux), afin de préparer la Commission à la présentation du groupe EMS.

#### **Projet de règlement des nuisances publiques**

*Discussion :* la Commission formule certaines questions concernant le règlement et les stratégies derrière son libellé. L'intervention municipale dans des cas de déversements de contaminants se limiterait aux carburants, graisses et produits inflammables; pour tous les autres contaminants de juridiction provinciale (matières toxiques, corrosives, radioactives, etc.), l'intervention serait entièrement dévolue au MENV. Dans le cas d'insalubrité d'un immeuble, la procédure prévue dans LQE a76-83 serait privilégiée. Les herbes à poux et à puce sont déclarées nuisibles, tel que demandé par la Commission. Le bruit sera traité dans un règlement distinct.

*Recommandation :* La Commission recommande au Conseil de décréter le règlement de nuisances publiques tel que proposé.

#### **CFER – caravane de récupération énergétique**

*Item non discuté durant la réunion*

#### **INFO-SMOG**

*Item non discuté durant la réunion*

#### **Protocole de Kyoto**

*Item non discuté durant la réunion*

#### **Présentation Environment Management Solutions inc – projet de centre de géoremédiation de sols contaminés – rue de Granby**

*Présentation :* Messieurs Frank D'Addario et Roland Drouin, accompagnés de fonctionnaires du développement économique, exposent brièvement à la Commission un projet de centre de géoremédiation similaire au défunt projet Envirogat. Le projet est soumis à un processus de PAE et doit donc être analysé par le CCU et soumis à une consultation publique. Le principal moteur de démarrage serait la décontamination des plaines LeBreton. Il y a échange entre les membres et les promoteurs. Devant la



nécessité d'ajourner la réunion, les discussions seront reprises à la prochaine réunion concernant le projet.

**Levée de la séance à 16h40**

**Procès-verbal ratifié le 21 mai 2002**

---

**Thérèse Cyr, présidente**

---

**Frédéric Tremblay, secrétaire**